Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2

Avis Technique 13/17-1384_V1

Panneau prêt à carreler
Ready to tile Board

Wedi fundo integro

Titulaire : Société Wedi France
Gerland Technopark
43, rue Saint Jean de Dieu
FR-69007 Lyon

Tél. 04 72 720 720
Fax 04 37 28 53 29
site internet www.wedi.fr

Groupe Spécialisé n° 13

Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Publié le 2 mai 2018

Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (http://www.cstb.fr)
© CSTB 2018

Avis Technique non valide

Le Groupe spécialisé n° 13 « Procédés pour la mise en œuvre des revêtements » de la Commission chargée de formuler les Avis techniques a examiné, le 12 décembre 2017, le receveur de douche prêt à carreler WEDI FUNDO INTEGRO présenté par la Société WEDI. Il a formulé sur ce procédé l'Avis ci-après. Cet Avis a été formulé pour une utilisation en France Européenne et les DROM.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Le procédé WEDI FUNDO INTEGRO est un receveur de douche à carreler destiné à la pose dans les locaux humides à usage privatif. Il permet la réalisation d'une douche de plain-pied dans le cas de travaux neufs, et d'une douche surélevée en cas de travaux de rénovation.

Le procédé complet est constitué par :

- Le receveur FUNDO INTEGRO collé avec un mortier colle adapté (cf. § 2.4 du Dossier Technique),
- Le système de recueil des eaux destinées à l'évacuation est intégré au corps de receveur,
- Le carrelage collé avec un mortier colle adapté sur le receveur,
- Le traitement spécifique des points singuliers adapté à l'ouvrage réalisé.

1.2 Identification

Le receveur est identifié par une étiquette, collée sur l'emballage, sur laquelle est mentionné « WEDI FUNDO INTEGRO », ainsi que la forme et les dimensions du panneau.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols intérieurs dans les locaux humides à usage privatif sur les supports visés au § 1.3 du Dossier Technique qui ne présentent pas de joint de dilatation.

Le domaine d'emploi est détaillé à l'article 1 du Dossier Technique établi par le demandeur.

2.2 Appréciation sur le procédé

2.21 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Données environnementales

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

2.22 Aptitude à l'emploi

Adhérence du revêtement céramique

L'adhérence est satisfaisante lorsque les dispositions du Dossier Technique sont respectées.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Le procédé sous carrelage associé aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordements receveur-mur, sol-receveur, traitement des angles, assure l'étanchéité.

Tenue au choc du revêtement céramique

L'utilisation de ce procédé ne modifie par le comportement aux chocs des carreaux placés en pose collée directe.

Isolation acoustique

Les problèmes acoustiques ne sont pas traités dans ce document.

En fonction de la nature du local, il faudra s'assurer que la réglementation a été prise en compte.

2.23 Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce revêtement de sol.

2.24 Fabrication et contrôle

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

2.25 Mise en œuvre

Ce système nécessite de respecter les tolérances de planéité et d'horizontalité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers.

Un soin particulier doit être apporté dans la préparation du support (sec et dépoussiéré) pour la mise en œuvre de la bande d'étanchéité.

2.3 Prescriptions Techniques

2.31 Assistance technique de la Société WEDI

La Société WEDI est tenue d'apporter son assistance technique à toute entreprise appliquant le système qui en fait la demande.

Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

2.32 Conditions de mise en œuvre

Les dispositions du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » doivent être respectées en ce qui concerne la nature et le format des carreaux associés et leur mise en œuvre.

Elles sont complétées comme suit :

- La pose de pierres naturelles est limitée au format 3600 cm².
- Les carreaux céramiques mis en œuvre sur le receveur doivent être classés P3 au moins vis-à-vis du classement UPEC, et répondre aux exigences de la norme XP P 05-011 en termes de conseils d'entretien et de résistance à la glissance en respectant les classes minimales demandées (cf. § 1 Domaine d'emploi du Dossier Technique) en fonction des différents cas de mise en œuvre.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. § 2.1), est appréciée favorablement.

Validité

A compter de la date de publication présente en première page et jusqu'au 31 mars 2021.

Pour le Groupe Spécialisé n° 13
Le Président

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Il s'agit d'une 1ère demande.

Les revêtements de formats inférieurs ou égaux à 25 cm² seront collés et jointoyés avec une colle à carrelage à base d'époxy.

Dans le cas de la pose du receveur en système cloisonné, il est de la responsabilité de l'utilisateur de ne pas mettre d'eau dans la pièce sèche et de prendre les dispositions nécessaires pour sortir en sécurité de la douche.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 13

Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2

Dossier Technique
établi par le demandeur

A. Description

Le procédé WEDI FUNDO INTEGRO est un receveur de douche à carreler destiné à la pose dans les locaux humides à usage privatif. Il permet la réalisation d'une douche de plain-pied dans le cas de travaux neufs, et d'une douche surélevée en cas de travaux de rénovation.

Le procédé complet est constitué par :

- Le receveur FUNDO INTEGRO collé avec un mortier colle adapté (cf. § 2.4),
- Le système de recueil des eaux destinées à l'évacuation est intégré au corps de receveur,
- Le carrelage collé avec un mortier colle adapté sur le receveur,
- Le traitement spécifique des points singuliers adapté à l'ouvrage réalisé.

1. Domaine d'emploi

1.1 Locaux visés

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols intérieurs dans les locaux humides à usage privatif sur les supports visés au § 1.3 qui ne présentent pas de joint de dilatation.

1.2 Configuration des locaux visés

Les configurations de douche visées (cf. « Guide pour la mise en œuvre d'une douche de plain-pied dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs ») sont :

- Système cloisonné (les projections d'eau sont contenues dans une surface délimitée par des parois rigides, fixes ou mobiles) :
  - Cas 1 : la partie cloisonnée est délimitée par un ressaut compris entre 1 et 2 cm (figure 1).

    Les prescriptions suivantes s'appliquent :

    □ Hauteur de paroi : au moins 180 cm

    □ Revêtement au moins PN6 dans l'espace douche
  - Cas 2 : il n'y a pas de ressaut ou un ressaut inférieur à 1 cm (figure 2a).

    Les prescriptions suivantes s'appliquent :

    □ Débord de 50 cm de l'étanchéité de l'espace douche

    □ Revêtement PN6 étendu à cette surface de 50 cm
- Système semi-cloisonné : (les projections d'eau sont partiellement contenues dans une surface délimitée par des parois rigides, fixes ou mobiles)
  - Cas 1 :

    La partie non cloisonnée est limitée par un ressaut de 1 à 2 cm et la longueur de la cloison est supérieure ou égale à 180 cm à partir de l'axe du siphon (figure 2b).

    Les prescriptions suivantes s'appliquent :

    □ Hauteur de paroi : au moins 180 cm

    □ Revêtement au moins PN6 dans l'espace douche

    □ Receveurs de formats visés :

    - o 1200 x 1200 x 90 mm
    - o 1200 x 900 x 90 mm écoulement centré, raccord côté court
    - o 1200 x 900 x 90 mm écoulement centré, raccord côté long
    - o 1200 x 900 x 90 mm écoulement excentré, raccord côté court
    - o 1400 x 900 x 90 mm, raccord côté court
    - o 1600 x 1000 x 90 mm, raccord côté court
    - o 1800 x 900 x 90 mm, raccord côté court

    □ Siphon positionné à l'opposé de l'ouverture

    □ Étanchéité en complément du receveur dans l'espace douche
  - Cas 2 :

    La partie non cloisonnée n'est pas limitée par un ressaut de 1 à 2 cm mais la longueur de la cloison est supérieure ou égale à 180 cm à partir de l'axe du siphon ou la longueur de la cloison existante est comprise entre 120 et 180 cm avec un ressaut de 1 à 2 cm systématiquement.

    Les prescriptions suivantes s'appliquent :

    □ Hauteur de paroi : au moins 180 cm

    □ Revêtement au moins PN6 dans toute la pièce

    □ Receveurs de formats visés :

    - o 1200 x 1200 x 90 mm
    - o 1200 x 900 x 90 mm écoulement centré, raccord côté court
    - o 1200 x 900 x 90 mm écoulement centré, raccord côté long
    - o 1200 x 900 x 90 mm écoulement excentré, raccord côté court
    - o 1400 x 900 x 90 mm, raccord côté court
    - o 1600 x 1000 x 90 mm, raccord côté court
    - o 1800 x 900 x 90 mm, raccord côté court

    □ Étanchéité sur toute la pièce

    □ Siphon positionné à l'opposé de l'ouverture

1.3 Supports visés

1.31 Travaux neufs

Support en maçonnerie, plancher béton

Supports neufs visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs », à l'exclusion des chapes flottantes sur isolant et des planchers chauffants.

1.32 Travaux de rénovation

Anciens supports en maçonnerie et plancher béton mis à nu, peints recouverts de carrelage ou de dalles vinyles semi flexibles.

1.4 Carreaux associés

Les carreaux céramiques ou analogues associés sont ceux indiqués dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » complété comme suit :

- les émaux et pâtes de verre visés sont :
  - ceux de format 2 x 2 cm² (avec cadre de grille ultra plat carré)
  - ou ceux de format supérieur (avec rehausse de cadre)
- les pierres naturelles sont limitées à 3600 cm²,
- Les carreaux céramiques visés sont ceux de surface comprise entre 25 cm² et 3 600 cm², classés P3 vis-à-vis du classement UPEC répondant aux exigences de la norme XP P 05-011 en termes de résistance à la glissance et de conseils d'entretien.
- Dans le cas de la pose en système semi-cloisonné, les carreaux mis en œuvre, en sol, dans le reste du local, devront également répondre aux exigences de la norme XP P 05-011.

2. Matériaux

2.1 Receveur WEDI FUNDO INTEGRO

Le receveur WEDI FUNDO INTEGRO est constitué d'une mousse de polystyrène extrudé STYROFOAM IL de la Société DOW faisant l'objet d'un certificat ACERMI en cours de validité, recouverte sur la face supérieure d'une armature en fibre de verre de maille 10 x 6 mm traitée anti alcalin, et d'un enduit base ciment.

Les formes de pente incorporées sont de 1,5 à 3,5 % suivant les modèles. Elles sont réalisées par usinage au cours de la fabrication.

Les dimensions des différents modèles de receveurs visés dans le présent Avis sont les suivantes :

- format standard :
  - 900 x 900 x 90 mm
  - 1200 x 1200 x 90 mm
  - 1200 x 900 x 90 mm écoulent centré, raccord côté court
  - 1200 x 900 x 90 mm écoulement centré, raccord côté long
  - 1200 x 900 x 90 mm écoulement excentré, raccord côté court
  - 1400 x 900 x 90 mm, raccord côté court
  - 1600 x 1000 x 90 mm, raccord côté court
  - 1800 x 900 x 90 mm, raccord côté court

D'autres formats peuvent être proposés (sur mesure).

L'écoulement peut être centré ou excentré.

Caractéristiques

- Densité de la mousse de polystyrène extrudé (kg/m³) : 36 ± 10 %
- Fluage sous 5 KPa (EN 1606) : ≤ 2 mm
- Résistance à la compression à 10 % (KPa) : 250

2.2 Système d'écoulement de l'eau

Siphon d'écoulement horizontal WEDI équipé d'un système anti-odeurs et de la grille WEDI FUNDO FINO 6.1.

Caractéristiques

- Diamètre sortie (mm) : 50
- Capacité d'absorption sous 20 mm d'eau (EN 1253) (l/sec) : 0,9
- Garde d'eau (EN 1253) : 50 mm

Grille d'évacuation WEDI FUNDO FINO CARRÉ : grille en acier inoxydable 115 x 115 x 2,5 mm.

En option, 9 grilles d'évacuation sont proposées dont 4 grilles rondes (cf. tableau 3).

2.3 Produit de comblage de la réservation

Mortier de ravoirage de type D conformément à la norme NF DTU 52.1 (P 61-202).

2.4 Produit de pose du receveur WEDI FUNDO INTEGRO et du carrelage

Mortiers colles classés C2 faisant l'objet d'un certificat QB en cours de validité.

2.5 Produits connexes

2.51 Kit d'étanchéité WEDI (non fourni)

Bande étanche : bande de tissu feutré en polypropylène enduit de TPE.

Caractéristiques

- Epaisseur (mm) : 0,67
- Largeur (cm) : 12,5
- Longueur (m) : 10 ou 50
- Masse surfacique (g/m²) : 280 (± 10 %)

- Angles rentrants WEDI : angles préformés en polyester de butyle.
- Mortier d'imperméabilisation WEDI : produit bicomposant constitué de 2,5 kg de poudre pour 0,8 l de latex.

Caractéristiques de la poudre

- Taux de cendres :
  - □ à 450°C (%) : 97,1
  - □ à 900°C (%) : 90,1

Caractéristiques du composant liquide

- extrait sec à 105°C (%) : 35,4

Caractéristiques de la pâte

- pH : 7,8

2.52 Natte d'étanchéité WEDI INTEGRO (fournie)

Natte d'étanchéité avec angle préformé, constituée d'une feuille de polyéthylène revêtue d'un non tissé sur chaque face.

- Epaisseur (mm) 0,52
- Dimensions (cm) : 80 x 80 x 6
- Masse surfacique (g/m²) : 307
- Couleur : grise

2.53 Natte WEDI SUBLINER DRY

La sous-couche WEDI SUBBLINER DRY est constituée d'une feuille de polyéthylène souple de couleur grise et revêtue sur chaque face d'un non tissé en fibre de polypropylène.

- Epaisseur de la sous-couche (mm) 0,52
- Longueur (m) : 30 (ou à la coupe)
- Largeur (m) : 1
- Masse surfacique (g/m²) : 307 (± 10 %)
- Couleur : grise
- Résistance à la traction (EN 12311-2) :
  - □ sens longitudinal ≥ 250 N/50 mm
  - □ sens transversal ≥ 110 N/50 mm

2.54 Procédé MAPELASTIC SMART (non fourni)

Etanchéité bi-composant à base de liant hydraulique bénéficiant d'un Avis Technique en cours de validité.

2.55 Bande périphérique WEDI (non fourni)

Bande de désolidarisation en mousse de polyéthylène réticulé à cellules fermées.

Caractéristiques

- Epaisseur (mm) : 5

3. Fabrication, contrôles et stockage

La fabrication du receveur FUNDO INTEGRO est réalisée dans l'usine WEDI à Emsdetten (DE).

Les contrôles portent sur :

- Matières premières
  - Enduit base ciment :
    - □ étalement (1 lot sur 4),
    - □ début et fin de prise,
    - □ durée de vie en pot.
  - Mousse de polystyrène extrudé :
    - □ Dimensionnels (1 %).
- Produits finis (tous les 10 éléments) :
  - □ dimensionnel,
  - □ aspect,
  - □ écoulement.

Chaque receveur est conditionné dans un emballage cartonné avec une étiquette mentionnant « WEDI FUNDO INTEGRO », la forme et les dimensions du panneau.

4. Mise en œuvre

Dans le cas de travaux neufs, la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO INTEGRO, nécessite d'avoir prévu une réservation dans l'ouvrage constituant le sol du local concerné.

Cette réservation portera sur une hauteur de 90 mm. Une hauteur supplémentaire est à prévoir en fonction de la distance du siphon à la canalisation d'évacuation des eaux usées et de la pente à respecter pour l'écoulement de l'eau vers celle-ci.

- Un espace de 5 mm (suivant l'épaisseur de la bande périphérique) au pourtour du receveur doit également être prévu lors de la réalisation de la réservation.

Dans tous les cas, les travaux de mise en place des canalisations d'évacuation des eaux usées devront avoir eu lieu avant la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO INTEGRO.

4.1 Reconnaissance du support et préparation éventuelle

4.11 Exigences liées au sol du local

Les prescriptions décrites au § 1 Domaine d'emploi du Dossier Technique doivent être respectées.

Il n'y a pas de préparations spécifiques complémentaires à réaliser.

4.12 Exigences liées au support du receveur

Le support du receveur doit toujours être plan et plein.

- Les tolérances de planéité acceptées pour le support sont de :
  - 5 mm sous la règle de 2 m,
  - 2 mm sous la règle de 0,2 m.

Si le support ne présente pas la planéité requise, un enduit de ragréage ou de dressage doit être réalisé conformément au CPT Enduits de sols intérieurs – Travaux neufs.

En cas de défauts localisés en creux, un rebouchage peut avoir lieu avec le mortier colle la veille de la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO INTEGRO.

On veillera également à l'horizontalité du plan de pose du receveur.

4.13 Supports neufs

Le support doit être soigneusement dépoussiéré avant la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO INTEGRO.

4.14 Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT Sols P3 - Rénovation.

Sur ancien support béton ou chape ciment peint, la peinture doit être éliminée par ponçage.

Le support doit ensuite être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO INTEGRO.

Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2

4.2 Pose du receveur : cas de travaux neufs (figure 3)

4.21 Raccordement du corps de siphon et collage du receveur

- Tracer la partie à découper dans le receveur pour passer la canalisation d'écoulement de diamètre 50 mm.
- Scier la zone marquée et combler avec un mortier de ravoirage les espaces vides du corps du siphon au dos du receveur.
- Mise en œuvre du receveur par double encollage :
  - Le mortier colle est appliqué sur l'ensemble de la surface destinée à recevoir le receveur, en sol, à l'aide d'un peigne cranté de 10 x 10 x 10 mm de sorte à respecter une consommation de 4 à 4,5 kg de poudre/m².
  - La face inférieure du receveur est encollée avec le même mortier colle, à l'aide d'un peigne cranté de 8 x 8 x 8 mm, de sorte à respecter une consommation de 3 à 3,5 kg de poudre/m².
  - Le receveur est ensuite appliqué fermement sur le support.
- Raccorder la canalisation d'écoulement de diamètre nominal 50 mm, conformément au NF DTU 60.33 (figure 4).
- Mettre en place la bande de désolidarisation périphérique WEDI en périphérie de la zone de remplissage, contre les murs ou les cloisons et le reste de l'ouvrage en sol.
- Combler la réservation à l'aide du mortier de ravoirage de type D conformément au NF DTU 52.1 (figure 5). Lisser le mortier de ravoirage avec une taloche de façon à suivre la forme de pente du receveur au niveau de la réservation comblée.
- Découper la natte d'étanchéité livrée avec un chevauchement d'environ 5 cm. Coller la natte d'étanchéité pour angle avec le mortier d'imperméabilisation du kit d'étanchéité (figure 6).
- Battre le receveur sur toute sa surface à l'aide d'une batte à carrelage, puis lester l'ouvrage à l'aide de 2 masses de 25 à 40 kg équitablement réparties.
- Le traitement des points singuliers doit être réalisé avant la pose du carrelage (figure 7).
- Le délai de séchage à respecter avant pose du carrelage est d'au moins 24 heures.

4.3 Pose du receveur : cas de travaux de rénovation (figure 7)

Le receveur WEDI FUNDO INTEGRO sera mis en œuvre sur une rehausse maçonnée, réalisée à l'aide d'un mortier de ravoirage de type D conformément au NF DTU 52.1.

Le collage du receveur sur une rehausse maçonnée est réalisé comme décrit au § 4.2. On peut également coller le receveur sur une rehausse pleine en mousse WEDI.

4.4 Traitement des points singuliers

L'ensemble des points singuliers est traité au moins 24 heures avant la pose du carrelage.

Pour la mise en œuvre de la bande d'étanchéité, le support doit être sec et exempt de poussière.

La bande périphérique de désolidarisation est arasée au droit du receveur.

4.41 Raccordements receveur-paroi verticale (figure 8)

La bande d'étanchéité livrée avec le kit étanchéité WEDI est pliée en son centre et fermement marouflée.

Application du produit de collage de la bande

Une couche de mortier d'imperméabilisation est appliquée sur les parois et le receveur dans les zones à recouvrir avec la bande, à l'aide d'une spatule U3, en respectant une consommation de 800 g de poudre/m². Puis la bande pliée en son milieu est appliquée et fermement marouflée.

Une deuxième couche de mortier d'imperméabilisation (800 g de poudre/m²) est appliquée en recouvrement de la bande aussitôt après le marouflage de la bande.

4.42 Traitement des angles

Les angles sont traités de la même façon que les raccordements receveur-paroi verticale avec les éléments préformés livrés avec le kit d'étanchéité.

4.43 Jonction entre le receveur et le reste de l'ouvrage en sol

4.431 Cas des travaux neufs

La bande périphérique de désolidarisation est arasée au droit de la jonction puis la bande d'étanchéité est collée avec le mortier d'imperméabilisation en recouvrement sur le reste de l'ouvrage, et fermement marouflée sur le support.

Le joint entre les carreaux du receveur et du reste de l'ouvrage, à l'aplomb de la jonction, doit être traité : soit avec un mastic sanitaire conforme à la norme NF EN 15651-3, soit avec un profilé marouflé dans la colle lors de la pose des carreaux.

4.432 Cas des travaux de rénovation

Le traitement se réalise comme dans le cas du traitement des raccords receveurs - paroi verticale avec la natte WEDI SUBLINER DRY.

Découper une bande dans la natte WEDI SUBLINER DRY de largeur égale à la hauteur de la réhausse + 12 cm.

La bande découpée est appliquée sur la réhausse (partie verticale) en laissant 6 cm (partie horizontale) en recouvrement sur le receveur et le reste de l'ouvrage (cf. figure 7).

4.433 Traitement du ressaut

S'il s'agit d'une pièce rapportée, traiter la jonction entre le carrelage et le profilé avec un mastic sanitaire conforme à la norme NF EN 15651-3.

4.44 Joints périphériques

Des joints périphériques d'au moins 3 mm de large doivent être réalisés entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales. Cet espace peut être rempli à l'aide d'un mastic sanitaire conforme à la norme NF EN 15651-3.

4.5 Réalisation de l'étanchéité au-delà du receveur

- Cas du traitement du débord (système cloisonné – cas 2) :

  L'étanchéité est réalisée avec le mortier d'imperméabilisation du kit d'étanchéité.

  Le mortier d'imperméabilisation est préparé comme décrit au § 4.431.

  Une première couche de mortier d'imperméabilisation est réalisée au pinceau large en respectant une consommation de 800 g/m² au moins.

  Le mortier d'imperméabilisation est appliqué sur l'ensemble de la surface du débord et en recouvrement sur la bande de pontage.

  Après 2 à 3 h de séchage, une seconde couche est réalisée en passe croisée, de la même manière.
- Cas du traitement de toute la pièce (système semi-cloisonné – cas 2) :

  L'étanchéité est réalisée avec MAPELASTIC SMART, bénéficiant d'un Avis Technique en cours de validité.

  Sa mise en œuvre est réalisée conformément à l'Avis Technique de MAPELASTIC SMART.

  L'étanchéité doit être mise en œuvre dans toute la pièce. Elle vient en recouvrement de 5 cm sur le receveur.

4.6 Pose des éléments de revêtement

Les revêtements de formats inférieurs ou égaux à 25 cm² seront collés et jointoyés avec une colle à carrelage à base d'époxy.

4.61 Carreaux céramiques

Du fait de la présence d'eau au sol, le revêtement doit être classé au moins PN6 suivant la norme XP P 05-011 a minima sur l'espace douche ou plus selon la configuration retenue (cf. § 1).

La pose du carrelage peut se faire dès le lendemain du collage du receveur sur le support et/ou du traitement des points singuliers.

Pour la mise en œuvre du carrelage, on se réfère aux indications du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs », précisées et modifiées comme suit :

4.62 Pierres naturelles

Les pierres naturelles visées sont définies dans le NF DTU 52.2 et sont limitées à une surface de 3600 cm².

La pierre naturelle devra faire l'objet d'un traitement de surface pour la glissance du fait de la présence d'eau au sol.

Pour la mise en œuvre de pierres naturelles, le choix du mortier colle se fera après un essai de comptabilité.

Pour les pierres naturelles de couleur claire, on utilisera un mortier colle blanc.

4.63 Pose du revêtement

Les consommations en mortier-colle, le mode de pose ainsi que le type de spatule à utiliser sont indiqués dans le tableau 2 ci-après.

Le cadre plastique support de la grille est positionné dans le cadre de montage selon l'épaisseur des carreaux. Le mortier colle est appliqué sur l'ensemble de la surface du receveur, jusqu'au bord du cadre de montage du panneau.

La pose du carrelage se poursuit ensuite conformément aux prescriptions du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

Jointoiement des carreaux

Quel que soit le mortier colle utilisé pour la pose du carrelage, le délai d'attente avant jointoiement sera d'au moins 48 heures.

Pour la réalisation des joints, se référer aux indications du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

Joints périphériques

Des joints périphériques d'au moins 3 mm de large doivent être réalisés entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales. Cet espace est comblé à l'aide d'un mastic sanitaire conforme à la norme NF EN 15651-3.

Jonction entre le receveur et le reste de l'ouvrage en sol (travaux neufs)

Cette jonction doit faire l'objet d'un traitement spécifique (cf. § 4.431).

5. Mise en service

Circulation piétonne : 48 heures après pose du carrelage.

Mise en service : 7 jours après la pose du carrelage.

6. Assistance technique

La Société WEDI France assure la formation du personnel et/ou l'assistance au démarrage sur chantier auprès des utilisateurs qui en font la demande, afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

B. Résultats expérimentaux

Des essais ont été réalisés au CSTB :

- Aptitude à l'emploi,
- Évaluation du système d'évacuation.

C. Références

C1. Données Environnementales [1]

Le procédé WEDI FUNDO INTEGRO ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

C2. Autres références

Lancement du produit : janvier 2017

Importance des chantiers : environ 150 receveurs mis en œuvre.

[1] Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2

Tableaux et figures du Dossier Technique

Tableau 1

			Hauteur paroi	Revêtement PN6	Étanchéité en complément du receveur
Cloisonné	Cas 1	Ressaut de 1 à 2 cm	≥ 180 cm	Obligatoire dans espace douche	/
Cloisonné	Cas 2	Pas de ressaut ou ressaut ≤ 1 cm		Obligatoire dans espace douche + 50 cm	Obligatoire (1) sur 50 cm en débord du receveur
Semi cloisonné *	Cas 1	Cloison ≥ 180 cm + ressaut de 1 à 2 cm		Obligatoire dans espace douche	Obligatoire sur la surface de l'espace douche (1)
Semi cloisonné *	Cas 2	120cm≤cloison≤180cm + ressaut de 1 à 2 cm ---------- Cloison ≥ 180 cm sans ressaut ou ressaut ≤ 1 cm		Obligatoire dans toute la pièce	Obligatoire dans toute la pièce (2)

* Receveur présentant une longueur ≥ 1200 cm.
(1) Elle pourra être réalisée à l'aide du kit d'étanchéité
(2) Elle sera réalisée à l'aide du procédé MAPELASTIC SMART

Tableau 2 – mode d'encollage et consommation en mortier colle en fonction de la surface des carreaux

Surface des carreaux (cm²)	Émaux, pâte de verre	Carreaux céramiques			
	4≤S≤6,25	25≤S≤500	500≤S≤1100	1100<S≤2200	2200<S≤3600
Consommation (kg de poudre/m²)	2 à 2,5	4,5 à 5	6	7	7,5 à 8
Type de spatule préconisée	U4	U6	U6	U9 ou demi-lune Ø20	U10 ou demi-lune Ø20

Simple encollage
Double encollage

Tableau 3 – Grilles

WEDI FUNDO PRIMO FINO GRILLE D´ECOULEMENT, INOX			
Désignation	**Version**	**Dimensions**	**Ref. Article**
WEDI FUNDO Fino 1.1	carré	115 × 115 × 5 mm	67-68-00/033
WEDI FUNDO Fino 1.2	ronde	Ø 115 × 5 mm	67-68-00/034
WEDI FUNDO Fino 2.1	carré	115 × 115 × 5 mm	67-68-00/037
WEDI FUNDO Fino 2.2	ronde	Ø 115 × 5 mm	67-68-00/038
WEDI FUNDO Fino 3.1	carré	115 × 115 × 5 mm	67-68-00/040
WEDI FUNDO Fino 3.2	ronde	Ø 115 × 5 mm	67-68-00/041
WEDI FUNDO PRIMO FINO GRILLE D´ECOULEMENT, INOX MASSIF			
WEDI FUNDO Fino 4.1	carré	115 x 115 x 5 mm	67-68-00/043
WEDI FUNDO Fino 4.2	ronde	Ø 115 × 5 mm	67-68-00/044
WEDI FUNDO Fino 5.1	carré	115 x 115 x 5 mm	67-68-00/046

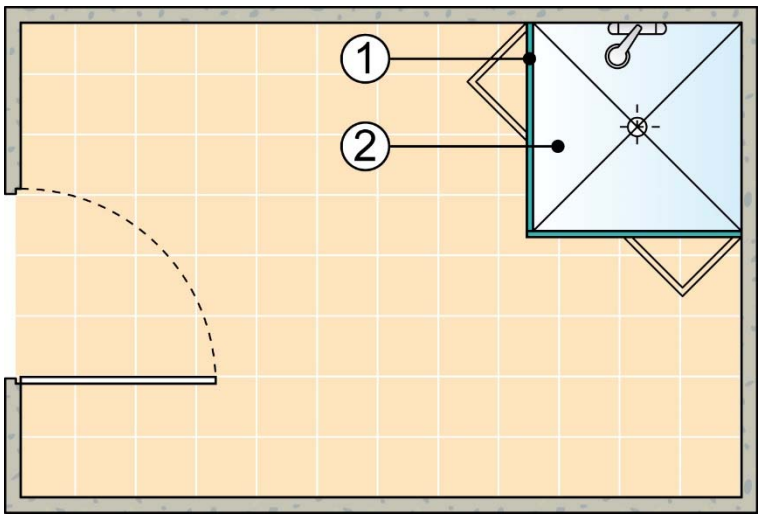

① Paroi rigide fixe ou mobile sur ressaut

② Receveur

Figure 1 – Système cloisonné (cas 1)
Cas où les projections d'eau sont contenues et surface délimitée par un ressaut de 1 à 2 cm

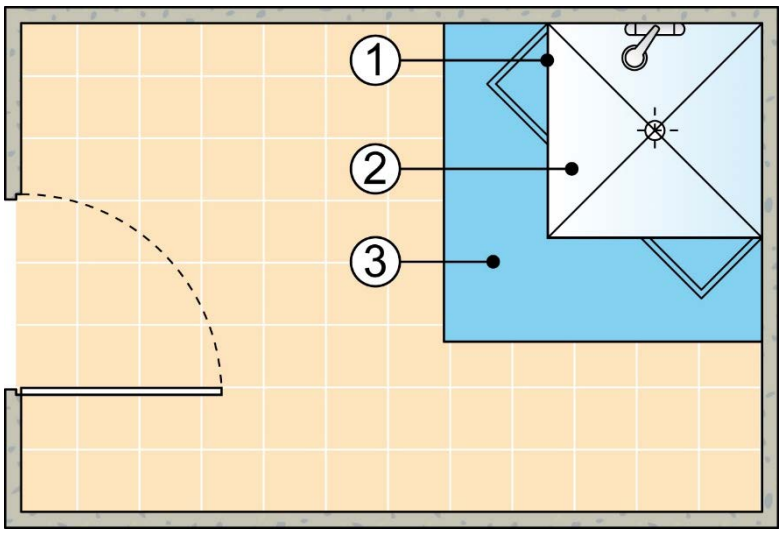

① Paroi rigide fixe ou mobile sans ressaut

② Receveur

③ Débord de 50 cm de l'étanchéité

Figure 2a – Système cloisonné (cas 2)
Cas où les projections d'eau sont contenues et surface non délimitée par un ressaut (ou ressaut inférieur à 1 cm)

Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2

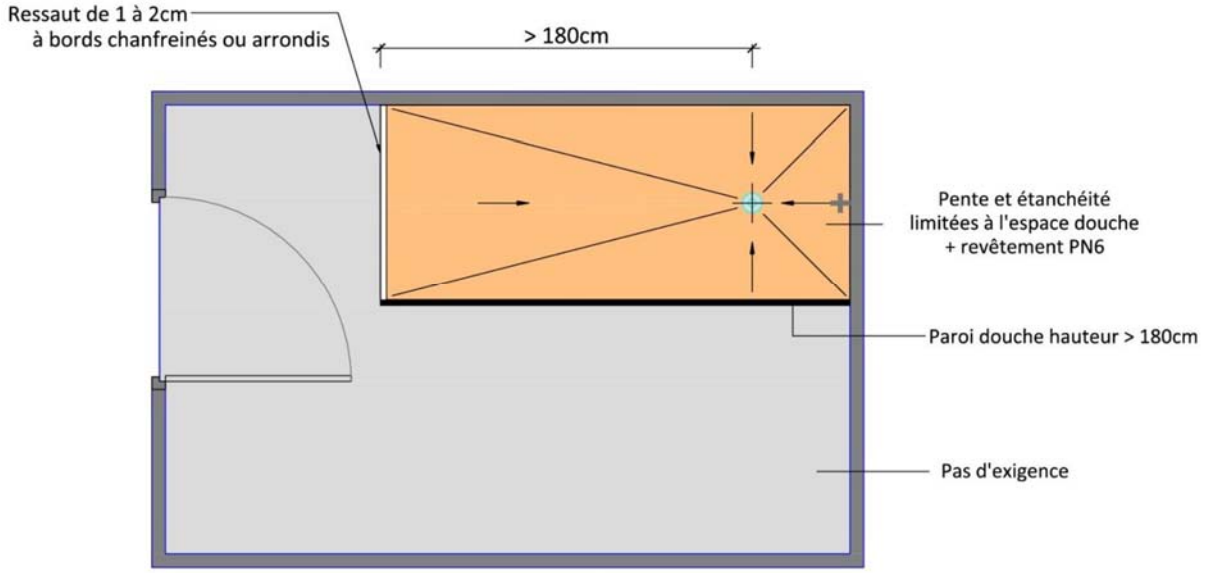

Figure 2b – Cas de projections d'eau partiellement contenues semi cloisonnement limité par un ressaut de 1 à 2 cm

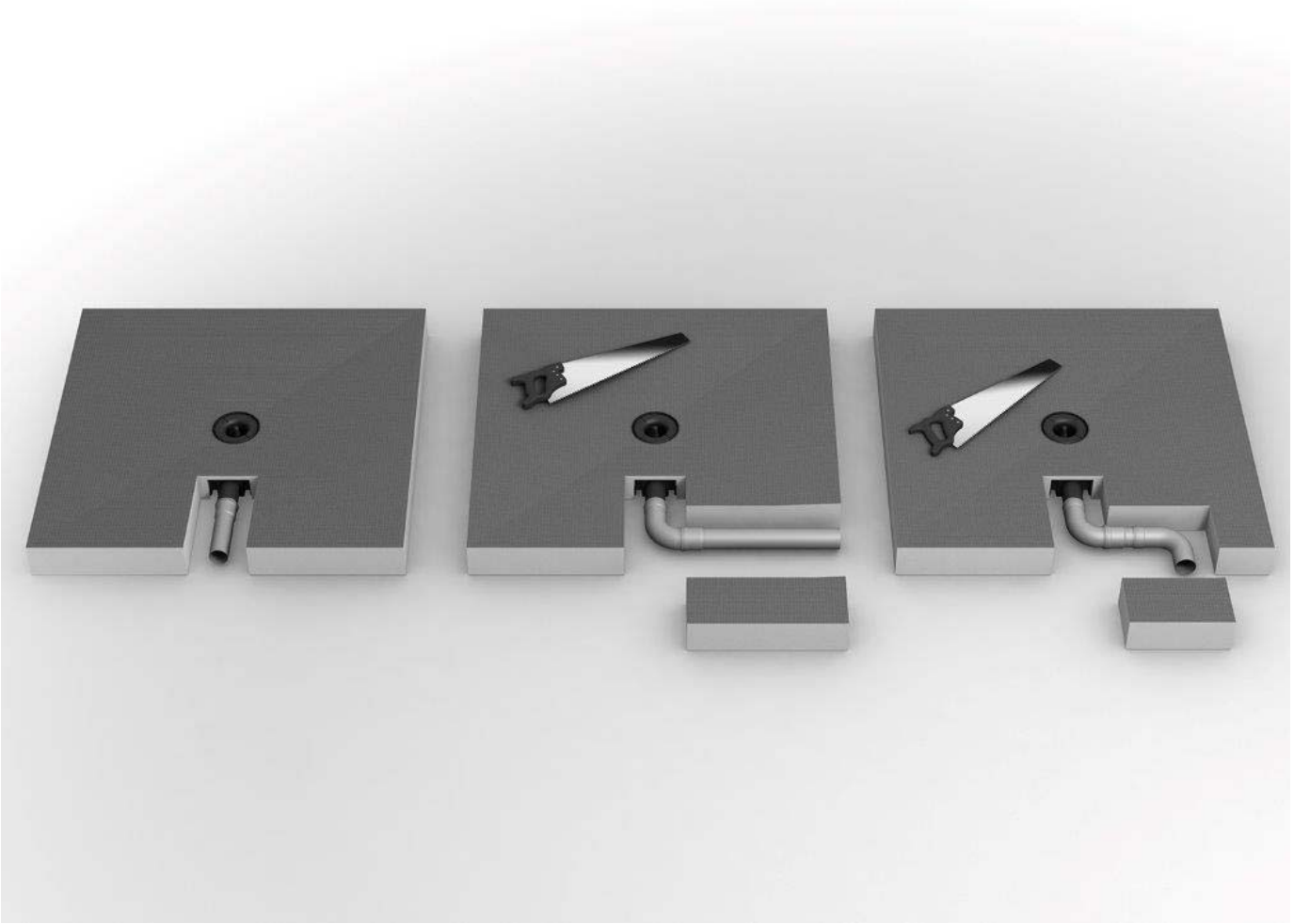

Figure 3 – Cas de différentes configurations d'un raccordement du siphon à la canalisation d'évacuation

Figure 4 – Mise en œuvre du manchon de raccord à la canalisation

Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2

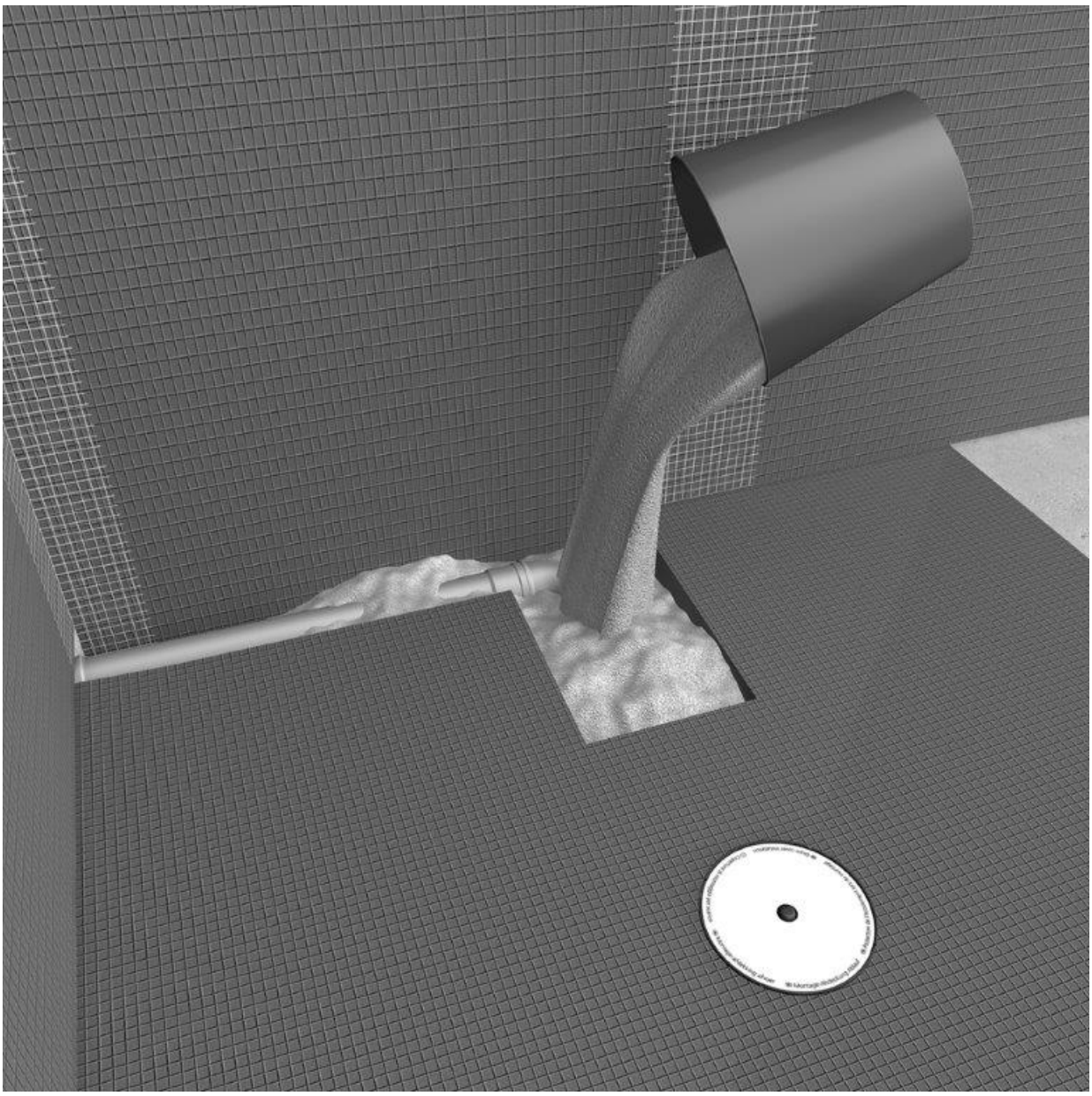

Figure 5 – Mise en œuvre du mortier de ravoirage

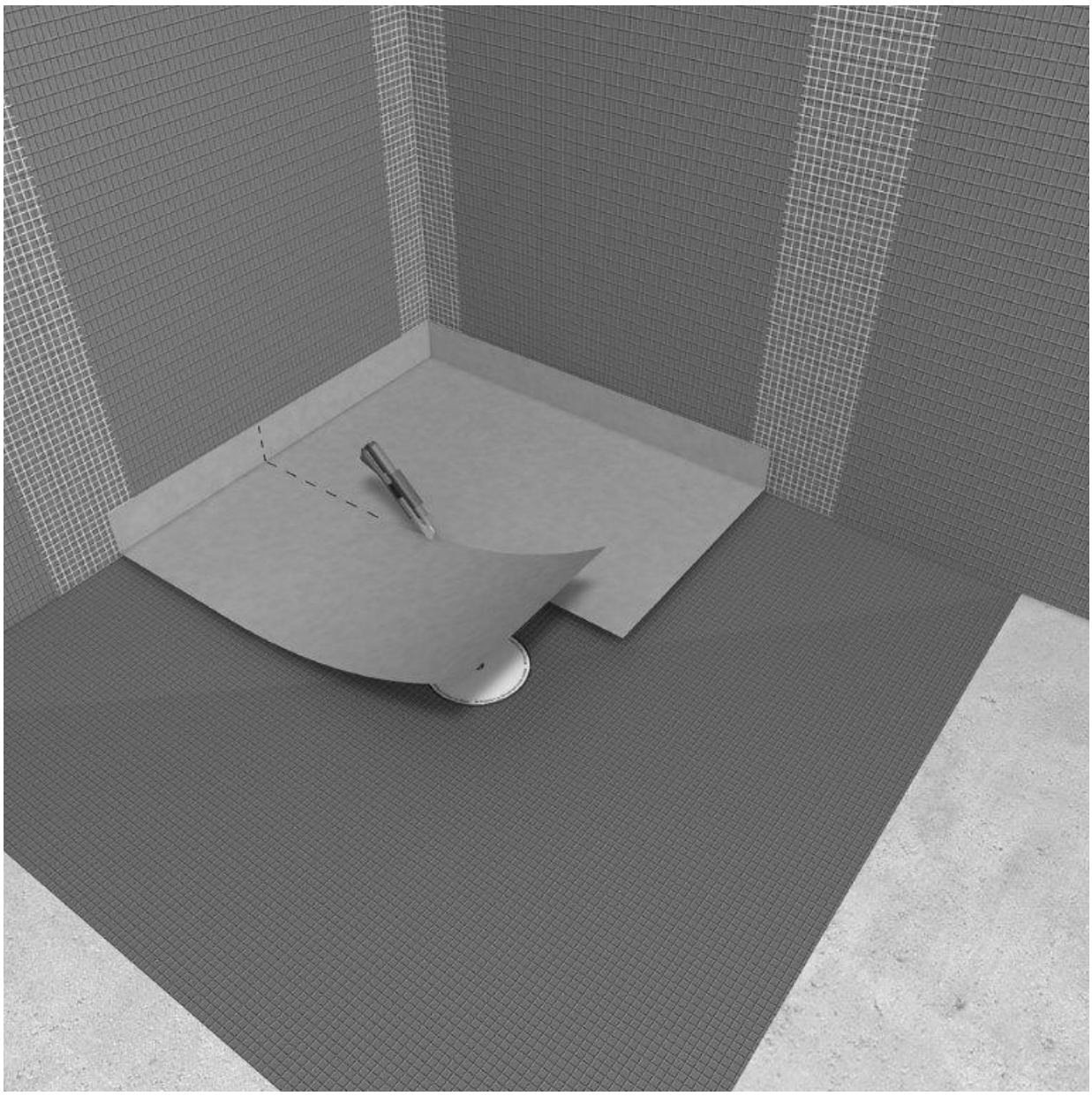

Figure 6 – Traitement de la zone de ravoirage avec la natte d'étanchéité INTEGRO

Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2

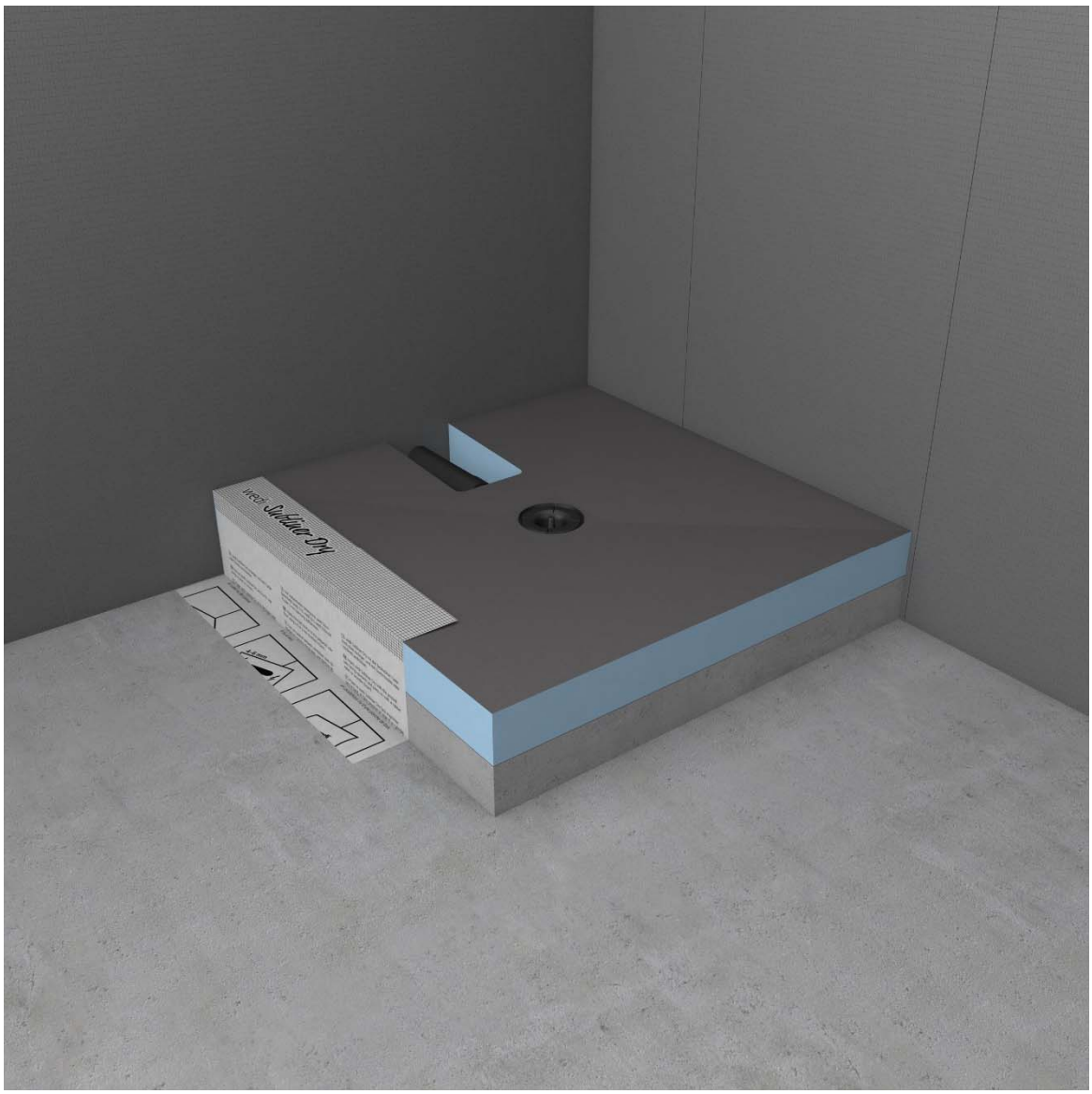

Figure 7 – Cas de la pose en rénovation

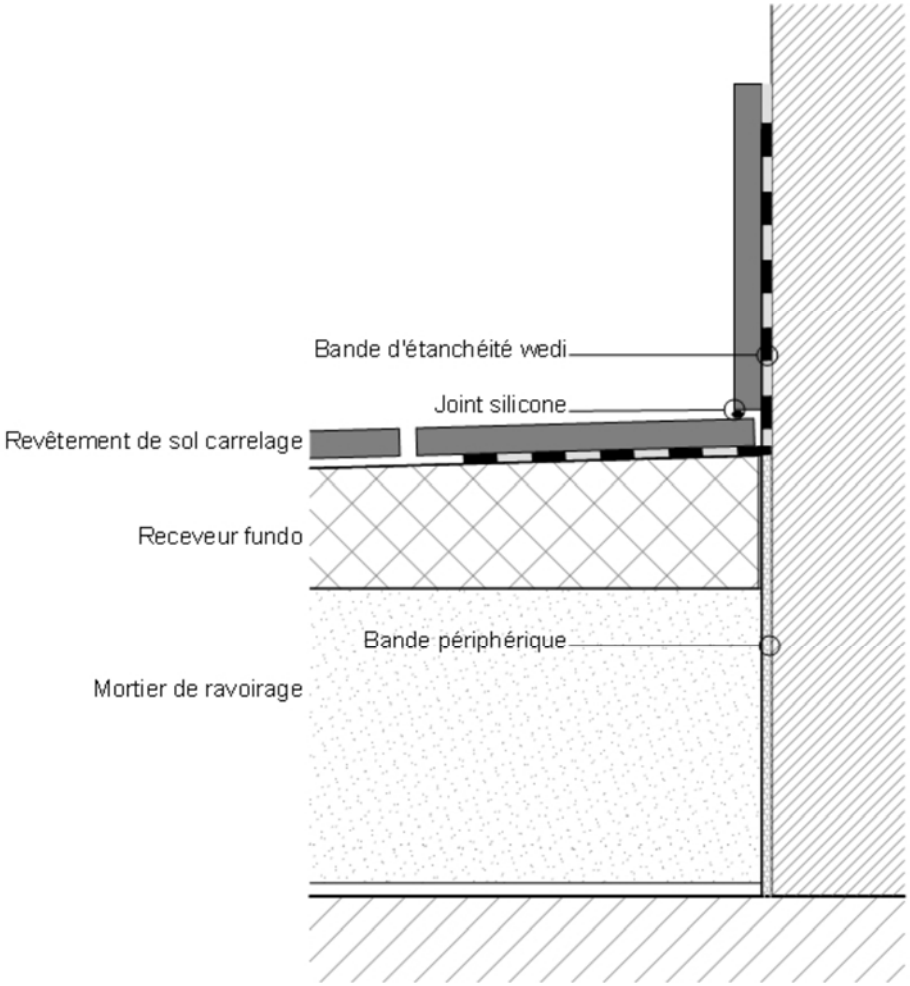

Figure 8 – Cas du traitement du receveur paroi verticale

Remplacé le : 25/02/2019 par le n° 13/17-1384_V2